

Restauration : "La baisse de la TVA risque d'être peu efficace pour l'emploi"

LEMONDE.FR : Article publié le 16.03.09

Clément Carbonnier, économiste à l'université de Cergy-Pontoise, et auteur de "A qui profiterait une baisse de la TVA dans la restauration ?", estime que la baisse de la TVA dans la restauration à 5,5 % devrait permettre de créer 12 000 emplois.

Quel impact sur l'activité peut-on attendre de la baisse annoncée de la TVA à 5,5 % dans la restauration ?

Selon mes calculs, on peut attendre une hausse d'environ 4 % de l'activité. Quand on observe l'évolution après la hausse générale de la TVA de 1995 ou la baisse de 2000, on s'aperçoit que le prix s'ajuste à environ deux tiers de la variation de la taxe. Avec une TVA à 5,5 %, on peut donc attendre une baisse de prix de l'ordre de 7 % pour 11 % de baisse de taxe. Une telle baisse devrait entraîner une hausse de la demande de 4 %.

Que devient la différence qui n'est pas déduite du prix ?

Cette différence peut profiter aux employés par des hausses de salaires ou des améliorations des conditions de travail, à des chômeurs qui vont retrouver de l'emploi et évidemment aux employeurs. Tout dépendra des négociations.

A combien estimez-vous le nombre d'emplois créés avec cette mesure et son coût ?

Douze mille emplois devraient être créés, ce qui fait un coût d'environ 20 000 euros par mois et par emploi [la perte de recettes fiscales étant estimée à environ 2,5 milliards d'euros]. Il y a pire dans les mesures pour l'emploi, mais c'est effectivement peu efficace. Cela va coûter cher et va créer peu d'emploi par rapport à l'ampleur médiatique et économique de la mesure. Mais, en période de crise, on est souvent prêt à payer plus cher pour éviter des destructions d'emplois. L'amélioration de la convention collective de l'hôtellerie-restauration, qui est une des plus défavorables pour les salariés, peut être aussi une motivation pour la mesure.

Le souci est que toutes ces estimations ont été faites à partir de petites variations. Avec une très forte baisse, tous ces changements seraient à des échelles plus importantes. Les

employeurs pourraient donc avoir des difficultés pour recruter. La redistribution pourrait alors plus se faire au profit des salariés, pour attirer de la main-d'œuvre. Dans un contexte de crise économique, il y a toutefois peu de chances que cela se produise.

A quels consommateurs va profiter cette mesure ?

Aux plus riches, ce qui n'est pas très surprenant. La restauration à emporter est déjà à 5,5 % et les plus hauts revenus sont ceux qui consomment le plus de restaurants. Selon une étude, la baisse profiterait six fois plus aux 10 % de Français les plus riches qu'au 10 % les plus pauvres.

Propos recueillis par Jean-Baptiste Chastand